MARS 1996

La Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Etrangère ou Seconde (SIHFLES) "a pour but de promouvoir l'histoire de l'enseignement et de la diffusion du français langue étrangère ou langue seconde hors de France et en France et, d'une manière générale, de la didactique des langues, en réunissant les chercheurs, en faisant connaître les résultats de leurs travaux, en suscitant de nouvelles recherches, en favorisant l'ouverture d'études dans les formations universitaires et la création d'un Centre de documentation et d'archives spécialisé" (statuts, article 2).

• ACTIVITÉS

La SIHFLES

• organise ou participe à l'organisation d'un ou plusieurs colloques chaque année. Ces colloques peuvent faire l'objet d'actes imprimés.

• publie deux périodiques :

Documents (2 fois par an) La Lettre de la SIHFLES (4 fois par an)

• anime un CENTRE DE DOCUMENTATION SIHFLES à la Bibliothèque du CREDIF - ENS de Fontenay/Saint-Cloud.

OADHÉSION

COTISATION ANNUELLE

• Membre actif: 200F (cotisation annuelle + abonnement à Documents et à La Lettre de la SIHFLES)

• Membre bienfaiteur : 1000F (droit d'entrée forfaitaire) + 500F (cotisation de membre bienfaiteur)

Règlement à libeller à l'ordre de la SIHFLES et à adresser à SIHFLES - Grille d'Honneur, Parc de Saint-Cloud - 92211 SAINT-CLOUD Cedex - France

Pour les personnes physiques ou morales résidant et/ou disposant d'un compte en France:

* par chèque bancaire ou postal

* par virement postal (CCP 5407 66V Paris).

Pour les personnes physiques ou morales ne disposant pas d'un compte en France:

* par virement international sur le compte postal : 30041 00001 05 407 66V02068.

Ne jamais nous faire parvenir de chèques autres qu'en francs français (les frais de change et d'encaissement étant très élevés).

Attention! Ne pas envoyer de mandat international.

Les personnes morales (bibliothèques universitaires ou autres par exemple) qui souhaitent simplement recevoir les deux périodiques de la SIHFLES peuvent souscrire un abonnement annuel au prix de 200F.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE POUR L'HISTOIRE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE OU SECONDE

ORGANISATION DE LA SIHFLES

• LE BUREAU

Président Nadia MINERVA

Vice-Présidents Juan GARCIA BASCUÑANA - Elisabet HAMMAR

Gisèle KAHN - André REBOULLET

Secrétaire Général Gérard VIGNER

Secrétaire adjoint Diana RODRIGUEZ

Trésorier Henri BESSE

• LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie-Pierre ARNIHAC - Henri BESSE - Juan GARCIA-BASCUÑANA - Gérard BODÉ - Jean CARAVOLAS - Jean-Claude CHEVALIER - Jean-Louis CHISS - Herbert CHRIST - Marie-Hélène CLAVÈRES - Daniel COSTE - Roland DESNÉ - Jean-Jacques FRÈCHE - Willem FRIJHOFF - Elisabet HAMMAR - Gerda HASSLER - Gisèle KAHN - Marie-Christine KOK-ESCALLE - Brigitte LÉPINETTE - Nadia MINERVA - Claude OLIVIÉRI - Jacques PÉCHEUR - Carla PELLANDRA - André REBOULLET - Diana RODRIGUEZ - Carmen ROIG - Konrad SCHRODER - Jean SOUILLAT - Jacques VERDOL - Gérard VIGNER - Richard WAKELY.

• LES DELEGUES A L'ANIMATION ET L'INFORMATION

Pour les pays francophones (Nord) : Jean SOUILLAT Pour les pays francophones (Sud) : Denise BOUCHE Pour les pays de l'Europe de l'Est : Roland DESNÉ Pour les Centres de FLE en France : Jean-Pierre CUQ.

• CENTRE DE DOCUMENTATION SIHFLES A SAINT-CLOUD Documentalistes : Rosine ADDA et Catherine ROBINE.

• LES PERIODIQUES

DOCUMENTS. Rédactrice: Gisèle KAHN

LA LETTRE DE LA SIHFLES. Comité de rédaction : Jean-Jacques FRÈCHE

- André REBOULLET - Jacques VERDOL

Pour *DOCUMENTS*, adresser toute la correspondance à Gisèle Kahn - Grille d'Honneur - Parc de Saint-Cloud - 92211-SAINT CLOUD Cedex (France).

Pour LA LETTRE DE LA SIHFLES, adresser toute la correspondance (contributions, courrier des lecteurs, spécimens pour comptes rendus, etc.) à André REBOULLET - 5, rue Lhomond - 75005 PARIS.

• SIEGE SOCIAL

SIHFLES - ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE FONTENAY/SAINT-CLOUD - Grille d'Honneur - Parc de Saint-Cloud - 92211 SAINT-CLOUD (France)

ORIENTATIONS



S.I.H.EL.E.S.

Le lecteur attentif de nos publications connaît depuis longtemps Gérard Vigner. Dès le n° 2 de Documents avec l'Histoire de l'enseignement du français au Cameroun, puis, Documents n° 13, avec Aux origines de l'enseignement du français en Afrique Occidentale. C'est Gérard Vigner aussi qui, dans la Lettre n° 20 interviewe le Professeur Antonio Novoa, de l'Université de Lisbonne.

Aujourd'hui, Gérard Vigner exprime le point de vue du nouveau Secrétaire Général de la SIHFLES

>>>>

La SIHFLES est née d'un besoin d'histoire. Les politiques de rénovation menées un peu partout dans le monde dans le domaine de l'enseignement des langues et plus particulièrement dans celui du français, le développement considérable de la recherche dans tous les secteurs associés à cet enseignement, ont à ce point bouleversé le paysage intellectuel et institutionnel que le lien avec une certaine tradition de travail dans l'enseignement des langues risquait d'être rompu. Réintroduire la longue durée dans l'appréciation des innovations engagées un peu partout dans le monde, rappeler les formes de l'expérience et du savoir accumulés, constituaient le contre-point indispensable à ce très large mouvement d'innovation.

Créée en 1988, la SIHFLES a pu ainsi rassembler très tôt des chercheurs, des didacticiens, des praticiens de l'enseignement du français comme langue étrangère ou langue seconde. Forte de ses 230 membres, elle a durant ces huit années déployé une activité considérable et jeté les bases d'un savoir nouveau, ou du moins, nouvellement construit. Elle a organisé ou co-organisé 11 colloques qui ont permis de rassembler des chercheurs venus d'horizons géographiques et universitaires variés et d'accumuler des matériaux très nombreux sur l'histoire de cette discipline qu'est le français langue étrangère ou seconde. Une revue Documents est née, qui en est aujourd'hui à son quinzième numéro, publiant aussi bien les comptes rendus de colloques que des études particulières n'entrant pas dans la thématique des colloques. La Lettre de la SIHFLES (4 numéros par an), et dont la formule vient d'être renouvelée, assure un contact régulier entre les membres de la société et les tient informés de la vie de la société, de l'actualité de la recherche, des programmes de rencontres.

Peut-on, pour autant, se satisfaire d'un tel bilan qui témoigne de l'incontestable dynamisme de la société ? Quelques sujets de préoccupations subsistent, déjà évoqués d'ailleurs, et que nous ne ferons que reprendre rapidement ici. Chez les adhérents, une forte représentation de l'Europe et plus particulièrement de l'Europe de l'Ouest, alors que le français, langue largement internationalisée, a été et est encore présente dans de nombreuses autres régions du monde. L'Afrique, zone d'élection pourtant de l'action francophone, est quasiment absente, l'Amérique du Sud est insuffisamment représentée, les zones Asie et Pacifique absentes pour une large part. Inquiétante aussi l'insuffisante représentation des praticiens de l'enseignement du français alors que la société se donne pour projet d'étudier les pratiques de l'enseignement et de la diffusion du français. Les actions de recherche reflètent en définitive cette base de recrutement et un élargissement du champ de recrutement comme des orientations géographiques de recherche se révèle indispensable.

La SIHFLES recèle de nombreuses potentialités qu'il convient de mieux exploiter. Plusieurs axes d'intervention peuvent être proposés :

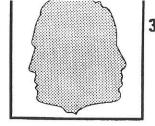
- élargir le recrutement des adhérents, institutionnellement et géographiquement, par une campagne plus large de sensibilisation et d'information sur la société, par l'organisation de rencontres où seraient associés dans une réflexion commune chercheurs et praticiens ; développer aussi la pratique du parrainage en direction d'adhérents résidant dans des pays ou des institutions à ressources limitées;
- La SIHFLES est une société savante. Elle doit mieux affirmer cette vocation en développant des services non seulement auprès de ses adhérents, mais aussi auprès de tous ceux que ce secteur de la recherche intéresse : publication de bibliographies générales ou thématiques sur les travaux de la SIHFLES, constitution d'une base de données à partir de sources secondaires, avec éventuellement mise sur CD Rom, établissement d'un répertoire des centres et départements de recherche portant sur l'histoire de l'enseignement des langues et du français;
- organiser des colloques régionaux, à côté des colloques thématiques (monde arabe, Afrique, Asie, etc.), pour promouvoir de façon plus visible l'action de la SIHFLES auprès de publics plus larges;
- développer plus systématiquement les contacts avec les associations voisines pour réfléchir ensemble aux actions de recherche, échanger sur les méthodologies de recherche, situer l'histoire de l'enseignement du français dans le contexte plus large de l'enseignement des langues dans le monde;
- engager un programme de recherche sur l'enseignement du français dans les pays du Sud de façon à développer le volet français langue seconde.

Dans deux ans, la SIHFLES célèbrera son dixième anniversaire. Souhaitons qu'à cette occasion la Société puisse faire état de cet élargissement de son champ d'activité et d'un accroissement substantiel du nombre de ses adhérents.

> Gérard VIGNER Secrétaire Général

nterview

Marie-Christine Kok Escalle



FIGURES

1. «L'enseignement du français en Hollande», ce fut d'abord, pour moi et beaucoup d'autres, «l'esquisse historique» de K.J. Riemens. Un classique. Mais cet ouvrage, bientôt octogénaire, a sûrement pris quelques rides. Faut-il lire encore Riemens ? Et d'abord qui était Riemens ?

«L'enseignement du français en Hollande», oui bien sûr, c'est K.J. Riemens, sur qui je ne dispose pas d'informations, et son Esquisse historique de l'enseignement du français en Hollande du XVIe au XIXe siècles qui date de 1919 (société d'Editions A.W. Sijthoff, Leyde) et qui est une thèse présentée à la faculté des Lettres de l'Université de Paris, pour le doctorat de l'Université. Ce classique qui peut être considéré comme démodé ou vieilli, est, à mon avis, d'un grand intérêt historique non tant pour son contenu, pas négligeable néanmoins, que pour la charge culturelle qu'il véhicule. Le contenu offre une étude diachronique et thématique, présentant les hommes qui enseignent le français au cours des siècles étudiés, et donnant un répertoire des ouvrages destinés aux écoles françaises et publiés en Hollande avant 1800; même si l'approche est descriptive et anecdotique, elle situe la pratique du français comme langue d'éducation dans une perspective historique. La publication de cet ouvrage en 1919 représente un signe culturel intéressant. En effet, l'enseignement du français, qui est depuis le XVI^e siècle entre les mains des écoles françaises, est déféré aux lycées créés par la loi sur l'enseignement secondaire en 1863, sonnant le glas pour les écoles en question; en 1881, la première chaire de français sera fondée à l'université de Groningue et en 1919 seront créés officiellement les examens universitaires de langue moderne (voir M. Engelberts, Les premières chaires de français aux Pays-Bas in Documents 13, juin 1994, p. 79-90). L'enseignement du français qui était entre les mains de la bourgeoisie depuis des siècles, échappe à celle-ci et perd les privilèges qu'il détenait par rapport aux autres langues modernes. On s'interroge donc sur l'histoire en temps de mutation.

2. Professionnellement (et universitairement), comment vous situezvous ? Professeur de français ? Professeur d'histoire ?

Je ne suis nullement professeur de français, n'ayant fait d'étude de la langue que par le biais de la sémiotique greimassienne. La langue est pour moi un objet social, un objet privilégié parce que support culturel par excellence. C'est de façon contrastive que je me suis intéressée à la langue, à partir de mon installation aux Pays-Bas en 1978. Jusqu'alors, j'enseignais l'histoire et la géographie à des lycéens en France. Depuis >

- D 1978, je suis titulaire d'un poste d'enseignement et de recherche en culture française au département de langues et cultures romanes. Nous travaillons en étroite collaboration avec les collègues de Littérature française. Mon domaine de recherche est donc l'histoire culturelle et non l'histoire de la langue. La langue m'intéresse par son bagage culturel, surtout la langue française aux Pays-Bas, taxée encore aujourd'hui de tous les maux liés à une conception élitiste.
 - 3. Ouels sont vos domaines de recherche en histoire du FLE ? Quelles sont vos orientations en histoire du FLE ? Et si certaines portent sur les Pays-Bas, comment vous situez-vous par rapport à Willem Frijhoff?

C'est à Willem Frijhoff, dont j'admire beaucoup les travaux et les qualités humaines, que je dois de connaître la SIHFLES. Professeur d'histoire des sociétés à l'Université de Rotterdam, il a été conseiller scientifique pour mon travail de thèse qui portait sur l'enseignement de l'histoire en France sous la III' république comme moteur culturel, et m'a incitée à participer au Colloque de Genève en 1990. C'est ainsi que j'ai connu la Société et que je me suis intéressée à l'histoire de l'enseignement et plus généralement de la pratique du français aux Pays-Bas, en tant que phénomène culturel. La didactique des langues m'est particulièrement étrangère.

- 4. Problème de frontière. L'histoire du FLE aux Pays-Bas se limite-telle géographiquement aux Pays-Bas, ou faut-il, comme nous y invite l'histoire, ne pas oublier une partie de la Belgique actuelle ? Pour les périodes anciennes, il est sûr que les Flandres sont à intégrer au champ géographique de la recherche. Mais si l'on se cantonne à la période contemporaine et surtout depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle, il est tout à fait justifié de prendre en compte les Pays-Bas actuels comme unité autonome. Il me semble en outre que la région peut être considérée comme une unité de travail efficace ; la ville est, elle aussi, une unité pertinente.
- 5. L'Institut français d'Amsterdam est un de nos plus anciens instituts. A ce titre, ne mériterait-il pas de faire l'objet d'une étude monographique?

Voilà une bonne idée pour un travail de maîtrise. Plusieurs de nos étudiantes ont travaillé en tant que stagiaires dans cet institut pour en connaître les mécanismes de fonctionnement. Les études portent sur les structures et les effets de la politique culturelle française, qui est un des aspects de notre enseignement. Les instituts français aux Pays-Bas (Maison Descartes à Amsterdam, Instituts de La Haye, de Groningue ou de Rotterdam) sont, - contrairement aux établissements locaux de l'Alliance Française -, perçus comme des instituts culturels plus que comme des instituts de langue, même s'il est vrai qu'une bonne part de leur activité porte sur l'enseignement. Ils représentent la présence de la France dans le pays et sont donc la cible de toutes manifestations émotives. Ils sont objet d'étude aujourd'hui, dans la mesure où l'on cherche à comprendre pourquoi leur >

- Dimpact est si réduit. Après tout, Amsterdam est la première ville étrangère à avoir accueilli les cours de professeurs du Collège de France, opération qui se poursuit chaque année depuis cinq ans.
- 6. Qu'est-ce que la SIHFLES vous apporte ? Qu'attendez-vous de la Société que vous n'avez pas reçu ?

La SIHFLES, découverte donc à Genève, est pour moi un espace de convivialité, au sens fort. J'ai rencontré, dans un domaine de recherche qui m'était étranger, des collègues qui ont suscité ma curiosité. Les contributions de certains ont confirmé des intuitions et m'ont incitée à analyser des sources qui m'étaient jusque-là inconnues et à considérer la langue comme un matériau plus noble que je ne le considérais alors. C'est un champ de recherche qui s'est ouvert, mais qui doit rester annexe, en tout cas du point de vue institutionnel. C'est en quelque sorte mon «hobby» et j'espère pouvoir peu à peu en montrer l'importance pour l'Institut de Recherche dont je dépends; mais c'est un travail de longue haleine et seules les publications valables y participeront. En tout cas, ma dette à l'égard de la SIHFLES est l'ouverture de mon champ visuel, un accent nouveau et original donné aux études culturelles, enfin et par contre coup, une meilleure connaissance du pays qui est devenu mon pays d'accueil, ce qui renforce les sentiments d'appartenance.

Ce qui me paraît toutefois important, c'est de veiller à la scientificité des travaux proposés dans le cadre de la Société. Les études de cas sont indispensables mais doivent être, à mon avis, placées dans un cadre théorique, donc général et abstrait. Il est donc nécessaire que les directives de recherche soient discutées avec rigueur. Ainsi, chacun tirera le plus grand profit des rencontres régulières et chaleureuses et avancera dans les recherches entreprises.

Propos recueillis par André REBOULLET

COTISATION 1996

- ► Avez-vous envoyé votre bulletin d'adhésion 96 (orange) avec le paiement correspondant?
- ▶ Avez-vous pensé, cette année, a parrainer un de nos collègues (bulletin jaune)?
- Dans tous les cas, merci par avance de bien vouloir nous faire connaître auprès de vos collègues et de leur signaler notre nouvelle adresse. SIHFLES

E.N.S. de Fontenay/Saint-Cloud Grille d'Honneur - Le Parc 92211 SAINT-CLOUD Cedex (France)



MODÈLES...

LECTURES

Par quel cheminement, Carla Pellandra, partie de l'étude des «modèles» qui ont marqué l'histoire de la civilisation européenne aux «grands siècles» (XVIè-XVIIIè siècles), en arrive à réhabiliter la méthode «grammaire-traduction» souvent déconsidérée... ... vous le saurez en lisant ces comptes rendus incitatifs.

En 1989 ont paru, à Paris et à Rome, Le modèle italien, de Fernand Braudel, et l'imposante thèse pour le doctorat d'Etat de Françoise Waquet Le modèle français et l'Italie savante. Le premier ouvrage n'est que l'original d'un texte, paru d'abord en italien, que Braudel avait fourni à la grande Storia d'Italia en dix volumes, publiée en 1872-76 par l'éditeur Einaudi de Turin. Dans la conclusion de sa thèse, Françoise Waquet regrettait que le texte de Braudel n'eût pas encore été édité en français. C'est donc à une coïncidence fortuite qu'on doit ces deux titres presque jumeaux, comme si, le «modèle italien» concernant la période 1450-1650, Françoise Waquet avait pris le relais de Fernand Braudel.

J'ai découvert assez tardivement ces deux volumes qui fournissent un cadre historique et culturel d'un grand intérêt pour ceux qui travaillent à l'histoire de la diffusion de la langue et de la culture françaises en Italie et à l'histoire des relations des deux pays pour dépister ce jeu d'influences qui, au fil de l'histoire, s'est exercé dans les deux sens, de la France à l'Italie, de l'Italie à la France. Une histoire faite d'accueils enthousiastes, mais aussi de résistances, de refus, une histoire de flux et de reflux, de lumières et d'ombres.

Braudel a posé sur cette «Italie hors d'Italie» un regard qui embrasse toute la complexité du «temps vécu» : l'économie et les arts plastiques, la littérature et la musique, le théâtre et la science. Une vue admirable de cette «Italie qui dépasse l'Italie» (p. 107), qui déborde au-delà d'elle-même pour inonder l'Europe de biens culturels issus de chez elle. Françoise Waquet a choisi la «grande saison de l'érudition italienne», un domaine apparemment plus circonscrit, mais qui a eu un poids déterminant dans la vie intellectuelle des deux pays, pour étudier l'inversion d'une tendance séculaire, le passage du «modèle italien»,

encore bien vivant dans la première moitié du XVII^è siècle, au «modèle français» qui s'impose en Italie après 1660 et qui instaure un déséquilibre qu'on ne saurait justifier, les «performances» intellectuelles des deux pays n'étant guère dissemblables. Une dissymétrie qui - Françoise Waquet plaide avec une généreuse sympathie la cause de l'érudition italienne - persiste encore aujourd'hui. La France a fait le succès du cinéma, de l'architecture, du design, de la mise en scène, de la littérature italienne, mais rechigne devant ses productions savantes...

Mais revenons aux deux siècles «italiens» évoqués par Fernand Braudel. C'est dans les premières décennies du XVIè siècle que l'Italie qui a d'abord affirmé ses supériorités économiques, impose à l'Europe sa «civilisation aristocratique et ostentatoire» (p. 78), son «style noble de la vie» (p. 81). Mais chacune des différentes cultures européennes a filtré la leçon venant d'Italie, la modifiant, la déformant, voire la refusant. L'intrusion italienne a provoqué des réactions, telle la grécomanie qui a été, en France, une forme d'hostilité à l'égard de la culture italienne (p. 77-78). Mais la période qui a connu le ravonnement le plus vaste, le «grand siècle d'Italie» est celui du baroque qui va de la seconde moitié du XVIè siècle à la première moitié du siècle suivant. Avec le baroque, l'Italie crée une civilisation «qui va habiller l'Europe entière» (p. 104). Si l'humanisme et la Renaissance avaient été réservés essentiellement à des élites, le baroque bouleverse l'art, la pensée, la littérature de toute l'Europe. Le théâtre, la musique, l'opéra italiens triomphent partout. L'éducation des jeunes nobles est italienne : les écuyers des manèges, les maîtres de danse et d'escrime, les musiciens sont partout italiens (p. 137). A Paris, c'est à l'hôtel de Madame de Rambouillet, elle-même d'origine italienne, qu'on apprend le bon goût, la politesse, la distinction, sous le signe de la grâce italienne (p. 137). Le baroque s'installe à Madrid, dans le Paris de Louis XIII ; il rayonne encore plus fortement et plus longtemps à Vienne, à Prague. Le tournant du XVIè et du XVIIè siècles verra la naissance de la science moderne avec «l'œuvre fantastique de Galilée» (p. 156). La coïncidence du baroque avec la décadence de l'Italie inspire à Braudel cette réflexion qui clôt son beau livre : «A tort ou à raison, il me semble - écrit-il - que la tombée d'une certaine nuit précède, commande d'ordinaire toute grandeur culturelle [...] la nuit, une certaine nuit est tombée [...] sur l'Italie [...] aux environs de 1600. Tout le ciel d'Europe en a été éclairé» (p. 197).

A partir de 1660 l'Italie, aux yeux des contemporains ainsi que des historiens, commença à sortir de cette nuit : l'intellectuel retrouva son rôle en se faisant érudit. Mais l'érudition italienne ne trouve pas en France l'accueil qu'elle méritait. «L'Italie, c'est rien». Cette affirmation brutale et lapidaire d'un Français aux alentours de 1670 en dit long sur l'opinion d'outre-monts sur la science et sur l'érudition italiennes. De leur côté, les Italiens se sentent isolés, marginalisés par rapport aux grands axes de la culture qui passent désormais par les grands centres du Nord : Paris, Londres, ... Ils ont conscience - une conscience douloureuse - d'un déclin, d'une perte d'anciennes primautés économiques et intellectuelles. D'un côté, il y a «l'assurance, voire l'arrogance des Fran-çais» qui «se sentent éminemment supérieurs, qui ne reconnaissent aucune contestation, qui n'admettent que des élèves» ; de l'autre, il y a un profond malaise : «le savant italien est partagé entre le reproche et l'admiration, entre la rivalité et l'imitation». Un phénomène

^{*} BRAUDEL, Fernand.- Le modèle italien, Paris, Flammarion, 1994, 221p. (publié pour la première fois en 1989 aux éditions Arthaud).

WAQUET, Françoise.- Le modèle français et l'Italie savante. Conscience de soi et perception de l'autre dans la République des Lettres (1660-1750). Ecole française de Rome. Palais Farnèse, 1989, 565p.

D'amplification, de part et d'autre, qui accentue l'inégalité des positions (p. 386). Et pourtant les Italiens, tout en déplorant l'ignorance des Français à leur égard, s'efforcent d'échapper à leur marginalité, de se rattacher aux nouvelles capitales du savoir, de rétablir un dialogue sur lequel pèse lourdement cette hiérarchie, cette asymétrie. Cette écoute attentive de tout ce qui vient du Nord explique, anticipe, prépare la voie à l'explosion des Lumières, à la gallomanie de la seconde moitié du siècle (p. 146).

La lecture de ces deux ouvrages nous invite à réfléchir sur le poids et sur la pesanteur (avec tout ce que ce terme peut impliquer de pénible) d'une langue-culture modèle. Un modèle, sans aucun doute, engage à l'imitation, mais peut se faire suffocant. Ce qui explique certaines politiques linguistiques protectionnistes et certaines options didactiques pour l'enseignement des langues de haut prestige, des langues à prétentions universalistes... La France nous offre un bel exemple avec ses tentatives réitérées d'endiguer les flots d'anglicismes qui corrompent la soi-disante pureté de sa langue. L'Europe tout entière se sent menacée : dès 1984, les ministres de l'éducation de la Communauté européenne se sont engagés à promouvoir des mesures appropriées pour que le plus grand nombre possible d'élèves acquière, avant la fin de l'obligation scolaire, une connaissance pratique de deux langues en plus de leur langue maternelle. Cette mesure vise essentiellement à faire place à d'autres langues européennes à côté de l'anglo-américain devenu partout la première langue étrangère que les élèves souhaitent apprendre. Du point de vue didactique, cet impérialisme linguistique de l'anglo-américain se traduit souvent, c'est ce qu'on remarque dans plusieurs manuels «universalistes» édités à l'intention d'un marché mondial, dans l'enseignement d'une langue essentiel-lement véhiculaire qui, se voulant neutre, est absurdement vidée de tout contenu culturel.

Les sociolinguistes ont bien étudié les problèmes que posent les rapports asymétriques entre langue-culture 1 et langue-culture 2. Wallance E. Lambert, de l'Université Mc Gill de Québec, dans une communication sur Le rôle du langage dans la formation de l'identité et les relations intergroupes, présentée à un Colloque de Cerisy sur Le citoyen de demain et les langues de 1984, remarquait que l'acquisition d'une langue étrangère est une expérience «additive», donc une expérience qui enrichit la personnalité de l'apprenant, quand la nouvelle langue ne cause aucun tort à la langue-culture maternelle, tandis que l'acquisition d'une L2 de haut prestige de la part d'une personne appartenant à une minorité ethnolinguistique constitue une expérience «soustractive», une frustration, une sorte de reniement de sa propre identité ethnique et linguistique (p. 97-98). La leçon que Lambert en tire ? Que «le problème des langues est toujours associé à la hiérarchie du pouvoir» (p. 100). Nebrija ne disait-il pas, dès la fin du XVè siècle, que «La lengua es la compañera del imperio» ? Le remède ? La valorisation de la langue et de la culture sous-estimée, par un enseignement initial solide de la langue «la plus susceptible d'être laissée pour compte» (p. 98).

Les analyses du sociolinguiste trouvent une confirmation dans l'histoire des relations de la France et de l'Italie (mais aussi des rapports franco-espagnols, franco-flamands...). Au XVIè siècle, le «modèle italien» provoque d'abord l'émulation, une émulation fructueuse, mais déclenche, à la fin du siècle, une polémique hargneuse où les motivations D

> religieuses se mêlent avec les ressentiments, avec le besoin d'affirmer aussi sa propre identité, de revendiquer son autonomie culturelle.

Le «modèle français» provoquera, dès le début du XVIIIè siècle, la réaction des savants italiens qui se coalisent pour défendre l'honneur national contre les jugements méprisants du Père Bouhours qui avait exalté l'excellence de la langue et des lettres françaises aux dépens de la langue et de littérature italiennes. Le «modèle français» que Napoléon essaiera d'imposer avec la force entraînera la vague de la gallophobie, qui se manifeste, entre autres, par un purisme pointilleux qui débusque tout gallicisme altérant la pureté de l'idiome national. L'italomanie ainsi que la gallomanie déclenchent une réaction de rejet dès que l'identité nationale se voit atteinte. La réaction, de part et d'autre, a été d'autant plus violente du fait que chacune de ces deux langues-cultures a constitué un modèle dans le passé. La langue et la littérature d'oïl et d'oc ont été le grand modèle de la littérature italienne (et européenne) aux XIIè et XIIIè siècles, d'où le ressen-timent des humanistes français. De leur côté, les Italiens ne peuvent oublier la primauté exercée par leur culture au cours de la Renaissance. La frustration est d'autant plus forte qu'elle est ressentie comme une détronisation.

Je me demande si l'exigence d'une sauvegarde de l'identité nationale n'est pas à l'origine de l'adoption de la méthode «traditionnelle» lors de l'institutionnalisation de l'enseignement des langues vivantes qui coïncident avec l'avènement des nationalismes et c'est le cas de l'Italie - avec la formation de l'Etat national. La méthode grammairetraduction a certes été calquée sur celle du grec et du latin, langues de haut prestige culturel, mais en même temps, elle permettait, avec son va-et-vient de la langue 1 à la langue 2, de fonder l'enseignement sur la langue nationale. Le grand apôtre de la méthode «raisonnée», «philologique-comparative» en Italie, Candido Ghiotti, ouvrait l'éditorial du premier numéro d'une revue pour les professeurs de français, La lingua francese paru à Turin le 1er décembre 1883 avec cette citation de l'un de nos écrivains-patriotes du Risorgimento, Niccolò Tommaseo, qui me paraît éloquente à ce propos. «Gli Italiani, quando cesseranno d'essere dalla Francia liberati e protetti, potranno apprendere con più frutto e con più dignità la sua lingua». D'où l'exigence d'une «scuola di lingua francese intieramente nazionale» où la langue italienne constitue la base de l'enseignement (p. 1-2). Apprendre une langue étrangère de haut prestige, telle que le français, «avec dignité», pouvait constituer, aux yeux de Ghiotti, ce que Lambert appelle «une expérience d'apprentissage additive» ; grâce à sa «méthode nationale» qui devait permettre à l'élève, somme toute - comme dira beaucoup plus tard Paul Ricœur -, de «comprendre sans répéter, se représenter sans revivre, se faire autre en restant soi-même» (cité par André Thévenin in Sur l'enseignement de la civilisation française, sous la direction d'André Reboullet, Paris, Hachette, 1973, p. 42). Carla Pellandra, Université de Bologne

Le dialogue dans l'enseignement des langues : profil historique

Sur ce thème, s'est tenu à l'Université de Bologne, le 2 mars 1996, un «pré-colloque», préparatoire à un colloque plus important qui se tiendra en 1997, toujours à Bologne. Parmi les participants, Jacqueline Lillo, Carla Pellandra, Nadia Minerva, Jean-Claude Chevalier, Maria Colombo, etc.

La Lettre publiera un compte rendu de cette journée.



LES ARCHIVES **DIPLOMATIQUES DE NANTES**

Les archives diplomatiques de Nantes ont été ouvertes en octobre 1987 par la Direction des Archives du Ministère des Affaires Etrangères. La salle des archives conserve les dossiers rapatriés de représentations diplomatiques et consulaires des services, instituts et centres culturels français à l'étranger ainsi que des représentations de la France auprès des Organisations internationales.

On trouvera 350 fonds d'archives remontant parfois au XVIè siècle en provenance des ambassades, des consulats, ainsi que des postes aujourd'hui fermés. Dans ces dossiers, on trouvera:

- la correspondance politique avec le Ministère des Affaires Etrangères,
- la correspondance avec les autorités locales,
- les dossiers de gestion du poste,
- les informations politiques, économiques et culturelles collectées localement,
- les documents ayant trait aux activités de la colonie française à l'étranger : actes notariés, dossiers nominatifs.

Le fonds de l'ambassade de France à Constantinople comporte plus de 2000 cartons et de 150 registres répartis en plusieurs séries :

- la correspondance politique ancienne (1528-1792) reliée sur les ordres du Comte de Saint-Priest, ambassadeur à Constantinople à la fin du XVIIIè siècle.
- la correspondance de l'ambassade avec les consulats de France dans les Echelles du Levant: Alep, Alexandrie, Brousse, Le Caire...
- les dossiers politiques, économiques et culturels de l'ambassade de 1810 à 1914.

Nous les «Sihflésiens», nous consulterons en priorité les archives du Service des œuvres françaises à l'étranger qui comporte quatre grandes sections :

- la section des écoles. On y trouvera : activité des universités et des écoles à l'étranger ; aide à l'enseignement du français dans les écoles nationales des différents pays ; envoi de professeurs français dans les universités étrangères et l'enseignement secondaire étranger; création des instituts français à l'étranger. Dans cette section, on peut consulter pour la période 1912-1932 (103 cartons) et la période 1932 à 1940 (228 cartons). On y trouvera aussi un fonds comportant 30 cartons concernant en particulier des dossiers sur le personnel enseignant à l'étranger pendant la période de Vichy (1942-1944).
- la section artistique et littéraire : organisation des concerts, des conférences, des expositions ou création de bibliothèques.
- la section du tourisme et des sports.

> - la section des œuvres diverses : activité de l'Alliance française dans les différents pays, la Mission laïque, allocations et subventions accordées aux établissements d'enseignement du français en Amérique, en Europe, au Levant et en Extrême Orient.

Les dossiers sont présentés par pays, classés par ordre alphabétique.

Adresse: Centre des archives diplomatiques de Nantes

19. rue du Casterneau **44000 NANTES**

Tél.: 40 49 73 29 et 40 40 78 74

La consultation est gratuite et ouverte à tous. Les chercheurs étrangers doivent présenter une attestation du service culturel de leur ambassade, ou de l'université ou institut de recherche dont ils dépendent.

La salle de lecture est ouverte tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Diana RODRIGUEZ

P.S. Nous venons d'apprendre que les Archives du Ministère des Affaires Etrangères, en dépôt à Nantes, seraient prochainement transférées à la Bibliothèque de l'Arsenal - 1 rue Sully - 75004 Paris. Nous informerons nos lecteurs, le moment venu.

......

COLLOQUES

DE

RAPPEL RAPPEL

D

* SIHFLES 23 - 24 - 25 mai 1996 à Linköping, Suède PHONÉTIQUE ET PRATIQUES DE PRONONCIATION L'apprentissage de la prononciation : chemin parcouru

jusqu'à nous jours.

Contact: Mme Elisabet HAMMAR - Institutionen för Språk och Litteratur S - 581 83 LINKOPING (Suède)

Tél.: 46-13 28 20 86. Télécopie: 46-13 28 28 10

* SIHFLES 26 - 27 - 28 septembre 1996 à Grenoble, France L'APPORT DES CENTRES DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE A LA DIDACTIQUE DES LANGUES

Contact : M. Jean-Pierre CUQ, Directeur du CUEF

Domaine Universitaire de Saint-Martin d'Hères - B.P. 25

F - 38040 GRENOBLE

Tél.: 76 82 43 27. Télécopie: 76 82 41 15

*ASDIFLE 5 - 6 - 7 septembre 1996 à Toulon, France

DIDACTIQUE DES LANGUES ÉTRANGÈRES/ DIDACTIQUE DES LANGUES MARTERNELLES Ruptures et/ou continuités

Contact: ASDIFLE/Colloque 96

101, boulevard Raspail

75006 PARIS

Télécopie: (33 1) 45 44 16 89

- I. Dans la vie littéraire et culturelle (la critique, les traductions, les prapports avec les écrivains étrangers, etc.), comment ces écrivains ont été lus et ont pu influencer des mouvements, favoriser ou contrarier des évolutions, etc.
- II. Dans l'enseignement de la langue française, quelles sont les @ œuvres utilisées à des fins didactiques pour servir d'exemples ou de @ modèles ? Quelle est la culture littéraire française qui est acquise @ par ceux qui apprennent le français et qui est véhiculée, notamment, par le manuels ?

La date terminale de l'enquête proposée se situe vers 1880/90 (ou oun peu plus tard), au moment où le français entre dans les programmes de l'enseignement secondaire, cette date variant selon les pays considérés.

La date et le lieu du colloque seront précisées ultérieurement.

Les propositions de communication ou demandes de renseignements doivent être adressées, dès maintenant, à l'un des deux organisateurs :

- Mercedes BOIXAREU, Dep. de Filologia Francesa UNED, Ciudad Universitaria, Calle Senda del Rey 28040 MADRID (Espagne)
- Tél.: (19 34 1) 398 68 08; Fax: (19 34 1) 398 66 74 • Roland DESNÉ

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

0000

0

0

23 Quai de Grenelle 75015 PARIS Tél.: (1) 45 79 09 32; Fax: (1) 45 75 52 85

0

0

Positions et Propositions

SUPPLÉMENT DE LA LETTRE DE LA SIHFLES



LES FRANÇAIS DANS LA SIHFLES

Au sein de la SIHFLES, les Français représentent le groupe national le plus nombreux : 90 sociétaires sur 225, soit un pourcentage de 40%, pourcentage stable depuis plusieurs années. Ceci est dans l'ordre des choses.

Les Français ont occupé, dès les origines de la Société, les principales fonctions du Bureau. Si la Présidence a été confiée depuis, 4 ans à Herbert Christ, puis à Nadia Minerva, on ne saurait oublier la période initiale de Daniel Coste qui a marqué fortement et heureusement la Société. Le Secrétariat général, la Trésorerie, la responsabilité des périodiques ont toujours été tenus par des Français. Ceci, pour une société internationale mais juridiquement française est, aussi, dans l'ordre des choses.

Ce qui l'est moins est que ces mêmes Français jouent un rôle, disons discret, dans le cadre de la recherche (en cours ou publiée), à la différence de ce qui est notable en Allemagne, en Italie, plus récemment en Espagne. Les faits parlent : aucun Français n'est publié dans les Actes de Bologne (*Documents*, n° 12) et de Potsdam (*Documents*, n° 14). A Edimbourg, les communications des deux Français sont, pour ainsi dire, périphériques et symboliquement placées en fin de volume (*Documents*, n° 15). A Tarragone enfin, sur 42 intervenants, 2 Français seulement.

Cette discrétion pose problème pour un pays qui compte, au moins, deux grands historiens, J.-C. Chevalier et B. Quemada et deux thèses majeures. A une demigénération d'écart, des jeunes disciples ont publié ou ont en cours des travaux qui méritent considération et estime.

Il y a plus, beaucoup plus. La France, tout comme les autres pays européens offre, pour l'histoire du français, langue étrangère ou seconde, un domaine de recherche considérable, en partie négligé, voire non reconnu. Et l'on peut dire de l'Hexagone ce que nous avions dit autrefois de quelques pays méditerranéens : «Ce sont terres de mission!» Notre propos sera d'établir cette appréciation dans quatre directions.

L'ENSEIGNEMENT

Ce n'est pas un paradoxe d'affirmer que le français langue étrangère (qui est, pour l'essentiel, le français enseigné hors de France) a toujours été enseigné en France.

1. On ne «poussera pas le bouchon un peu trop loin» en affirmant qu'il a fallu pendant >

- ▷ des siècles franciser les Français. Déjà, sous l'Ancien Régime, mais avec des résultats si insuffisants qu'en 1790 un Français sur dix parlait vraiment le français et un sur quatre ne le parlait pas (H. Walter). Plus tard vint enfin Jules Ferry et l'école primaire de la III^c République; mais, ici, plutôt que de tresser les habituels lauriers sur ce grand ministre et les hussards de la langue française, il vaudrait mieux analyser les combats pédagogiques, aux issues souvent incertaines, menés dans les régions où la langue dominante était très éloignée de la langue française. Gérard Bodé a commencé ce travail avec la Lorraine; il reste à le mener à bien pour la Bretagne, le Pays Basque et quelques autres provinces périphériques.
- 2. La France a été et reste la terre d'accueil privilégiée des étrangers francisants. Elle l'était déjà au Moyen Age avec les «nations» étrangères et leurs collèges sur la Montagne du Quartier Latin parisien. Elle l'est toujours aux XVII^e et XVIII^e siècles: W. Frijhoff et E. Hammar, dans leurs travaux, ont montré la diversité et l'utilité des voyages ou «tours de France» pour les Néerlandais et les Scandinaves. Le prochain colloque de Grenoble devrait mettre en évidence l'existence et le rôle, depuis un siècle, des centres d'étude de langue française pour étrangers et leur brusque explosion depuis trente ans.
- 3. La France, enfin, est une **terre d'immigration**, en conséquence une terre de francisation, plus ou moins réussie, de ces immigrants en majorité non francophones. Deux grands mouvements migratoires : après la guerre de 1914-1918 (Espagnols, Italiens, Polonais, etc.); après la guerre de 1939-1945 (Portugais, Maghrébins, Vietnamiens, etc.). Là encore des études, un bilan peut-être, seraient bienvenus.

L'ECHANGE

Les échanges dits linguistiques ou/et culturels supposent entre la France et le Monde des mouvements de sens contraires, centripètes ou centrifuges. En d'autres termes, il y a des offres (de la France) et des demandes (dans le reste du monde), des propositions (du monde entier) et des réponses (de la France). Mais comme rien dans ces échanges n'est parfaitement symétrique, il y a des offres qui s'ajustent mal aux demandes et des demandes qui restent.... un certain temps sans réponse ; il y a des initiatives françaises et des initiatives locales, parfois concurrentes, etc.

L'historien devrait s'intéresser à cette cinématique internationale (et culturelle) et à son infinie variété. Plus à l'histoire récente qu'à l'histoire ancienne de ces échanges. S'il est vrai que nos Rois se soient préoccupés parfois de l'expansion de la langue française hors de France, ce fut le plus souvent en appui aux congrégations catholiques françaises et avec parcimonie dans les moyens engagés. En opposition, dès la fin du XIX^e siècle, avec le Service des œuvres françaises à l'Etranger puis les Directions Générales des Relations Culturelles ; avec, dans le même temps, les institutions privées comme l'Alliance Française, la Mission Laïque, etc., une action culturelle d'envergure a été conduite depuis plus d'un siècle. Elle s'est concrétisée récemment par des accords négociés de coopération culturelle, lesquels ont officialisé et diversifié la notion d'échanges culturels. Une histoire à écrire, même si quelques monographies ont déjà été publiées.

▶ L'ENVIRONNEMENT

Sous ce terme sont regroupées des institutions «voisines» qui mènent, dans des domaines proches du nôtre, des activités de recherche historique et des centres de ressources : bibliothèques et archives.

Les membres de la SIHFLES le savent, nous entretenons des relations actives et cordiales avec des sociétés françaises voisines : l'ASDIFLE, l'ANEFLE, le Service d'Histoire de l'Education de l'INRP, la Société française d'études du 18e siècle ; Histoire, Epistémologie et langage, etc.

Nous avons également fait connaître, dans nos périodiques, quelques-unes des grandes bibliothèques françaises disposant d'un fonds utile à connaître pour nos historiens : à Paris, la B.N., l'Arsenal, la Mazarine, la Bibliothèque de l'INRP; à Tours, le Fonds Brunot à la B.U., etc.

On peut, ce devrait être une des tâches des sociétaires français, aller très au-delà dans une politique d'échanges inter-institutions. Si, d'aventure, «les Religions et l'histoire du français langue étrangère» faisait enfin l'objet d'un colloque ou d'un numéro thématique de revue, ce serait, par exemple, l'occasion d'inaugurer des liens entre la SIHFLES et les Comités Catholique ou Protestant d'Amitiés françaises dans le Monde, l'Alliance Israélite Universelle, la Mission Laïque, etc. Ce faisant, de connaître et d'utiliser, avec l'accord des intéressés, leurs dépôts d'archives.

On devrait aussi favoriser l'élaboration d'un Guide des ressources en FLE et S où serait inventorié - à tout le moins signalé - ce que les bibliothèques et archives françaises peuvent offrir aux historiens. C'est-à-dire une documentation unique en Europe et ailleurs.

Et puisque la Société dispose maintenant de délégués à l'animation et l'information, pourquoi ne pas créer un poste de Délégué aux Centres de ressources (archives et bibliothèques)?

LA RECONNAISSANCE

... Nous avons sous les yeux le Répertoire des historiens français pour la période 3 moderne et contemporaine, publié par l'Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS).

Nous y dénombrons environ 250 centres et instituts de recherche historique (en France), pour la plupart rattachés à des universités ou au CNRS. Nous avons de la peine à croire qu'un (futur) Centre de recherche sur l'histoire du français langue étrangère et seconde, créé dans le cadre d'une Université ou du CNRS, n'aurait pas sa place dans cet ensemble. Tout autant que... le Centre d'études sur les différenciations micro-régionales et structures des communautés villageoises corses, quelque considération que nous ayons pour «l'Île de Beauté» et ses habitants. Ce centre futur ne devrait pas se substituer à la SIHFLES qui a un statut et des fonctions propres, mais il contribuerait à l'étayer, à la conforter.

Dans le même Annuaire, nous relevons plus de 150 noms de chercheurs inscrits sous la D

▷ rubrique «Relations internationales», plus de 100 sous la rubrique «colonisation». Ce qui nous suggère deux questions :

. Pourquoi, sauf Denise Bouche (qui est depuis toujours des nôtres) et J.-C. Allain qui inaugura avec compétence une table ronde à Saint-Cloud sur les «Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945» (mais c'était en 1982!), pourquoi tous les autres sont-ils si loin de nous alors qu'ils travaillent dans des zones frontières?

. Pourquoi n'y aurait-il pas, un jour, dans un nouveau *Répertoire des historiens français*, une rubrique «Histoire de la langue et de la culture françaises *au dehors*»?

Pourquoi ? Parce que, à ce jour du moins, le domaine qui est celui de la SIHFLES n'est pas **reconnu**, **universitairement**, en France. Allons-nous longtemps continuer à vivre dans le bénévolat, l'artisanat, la pénombre, la parcimonie.... et l'Associatif loi 1901 ? Ce serait, à bref ou à moyen terme, condamner la SIHFLES au dépérissement. Et ceci, malgré le dynamisme, l'effervescence et l'implantation universitaire de beaucoup de nos sociétaires «hors de France», malgré les exemples et les espérances qu'ils nous proposent.

LES RÉDACTEURS DE LA LETTRE



Faut-il l'ajouter ? Nous attendons vos réactions. Les adresser à La Lettre de la SIHFLES - André Reboullet - 5 rue Lhomond - F75005 Paris.

CORRECTION Lettre n° 28

○ Pages 6 et 7 : Colloque de Tarragone. L'article est signé : Mª Teresa Rodriguez Cobos... Il faut ajouter : Alberto Supiot Ripoll.



IMPORTANT

La prochaine réunion du Conseil d'Administration aura lieu à l'ENS de Fontenay/Saint-Cloud le vendredi 14 juin 1996 (et non le samedi). Chaque membre du CA recevra une convocation en temps utile.

Nous venons d'apprendre le décès d'André Brunot, le fils de Ferdinand Brunot.

André Brunot avait été parmi les premiers à adhérer à la SIHFLES, et il restait fidèle à la Société «en souvenir de son père».

Que sa famille veuille bien accepter l'expression de notre

affliction et de l'estime que nous portions à André Brunot.

LES DIX DERNIERS COLLOQUES DE LA SIHFLES

LIEUX - DATES	CO-ORGANISATEURS	THEMES	BIBLIOGRAPHIE
1. Paris - juillet 1989	American Association of Teachers of French	étrangère	Lettres SIHFLES, 4, 2
2. Aix-la-Chapelle - 25-27 sept. 1989	XXIe Romanistentag Deutscher Romanesterverband	Contributions à l'histoire de l'enseignement du français	Lettres SIHFLES, 4, 3 Documents, 6, sept. 90
3. Parme - 14-16 juin 1990	Universites de l'Emilie BAL, Rome	Pour une histoire de l'enseignement du français en Italie	Documents, 7, pp. 25-27, juillet 1991 Lettres SIHFLES, 7, 4, 5 Documents, 8, sept. 91
4. Genève - 26-28 sept. 1991	Ecole de langue et de civilisation françaises (Université de Genève)	Universités européennes, sciences du langage et enseignement des langues. Mouvements d'innovation de 1880 à 1914	Lettre SIHFLES, 11,p. 11 Documents, 10, déc. 92 ELA, 90, avril-juin 93 Cahier F. de Saussure, n° 46 Bulletin CILA, n° 56, oct. 92
5. Saint-Cloud, 24-26 sept. 1992	CREDIF/ENS	Qu'est-ce qu'apprendre une langue ? (1765-1825)	
6. Bologne - 22 janvier 1993	Université de Bologne	Pour une histoire de l'enseignement des langues étrangères : manuels et matériaux d'archives.	93
7. Potsdam - 28-30 sept. 1993	Deutscher Romanistenverband	L'enseignement des langues étrangères avant la période de la Réforme	oct. 93 Documents, 14
8. Strasbourg - 23 juillet 1994	BELC/CIEP CREDIF/ENS St-CLoud	Histoire de l'apprentissage des langues dans les régions frontalières	
9. Edimbourg - 22-24 sept. 1994	Université d'Edimbourg	Profils d'enseignants, d'étudiants et d'institutions d'enseignement des langues vivantes de 1850 à 1950	Documents, 15
10. Tarragone - 28-30 sept. 1995	Université de Tarragone	1648-1815 : L'universalité du français et sa présence dans la péninsule ibérique.	Lettres SIHFLES, 26 et 28